



**VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KIRRWILLER**



**LES ENFANTS**

- Fête de l'école P.10-11
- Activités Périéducatives P.16-17
- Du nouveau pour la rentrée P. 22

**CONSEIL MUNICIPAL**

- Les décisions du 1er semestre 2018 P. 4 à 9
- Plans projet des Travaux de mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments publics P. 20-21
- Le budget 2018 P. 12-13

**VIE LOCALE**

- Marche populaire P. 18
- A noter dans vos agendas P. 23

## MAIRIE PRATIQUE

### Des services à votre service !

#### Infos mairie :

Secrétariat :

Annabelle HIRLIMANN

Tél : 03.88.70.71.84

Fax : 03.88.70.92.84

Mail : [mairie.kirrwiller-67@orange.fr](mailto:mairie.kirrwiller-67@orange.fr)

Site internet : [www.kirrwiller.eu](http://www.kirrwiller.eu)

Boîte aux lettres mairie située sur la gauche du bâtiment école au droit de l'arrêt de bus

#### Infos Ecole:

Tél. Ecole : 03.88.70.90.81

#### Accueil du public et permanences :

Le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Le vendredi de 18 h à 19 h

En dehors de ces horaires, merci de convenir d'un rendez-vous au préalable en contactant la secrétaire par téléphone ou courriel.



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Une page importante de l'histoire de la commune est entrain de se tourner .

Notre classe maternelle sera fermée à la prochaine rentrée. Cette année, il manquerait 1 élève et l'année suivante, plusieurs. J'avais pris contact avec 3 communes voisines faisant partie de notre ComCom afin de que cette maternelle puisse continuer à fonctionner comme jusqu'à ce jour ; hélas, aucun des 3 maires n'a donné une suite favorable et je me suis tourné vers Obermodern où j'ai reçu une réponse très favorable. Notre seule exigence a été acceptée par l'inspection d'académie, à savoir le maintien des professeurs ainsi que celui de notre Atsem, Maryline . Je voudrais par la présente, les remercier pour leur investissement personnel afin que nos chers bambins aient tous les atouts pour réussir une fois dans la « grande école ».

**MERCI.**

On pourra me rétorquer que si l'on avait créé un lotissement, il n'aurait pas été question de suppression, mais cela aurait été « reculer pour mieux sauter ». De toute façon, les lotisseurs avec lesquels j'avais pris contact, m'ont laissé entendre que les prix demandés lors des ventes de terrains à Kirrwiller étaient par trop élevés et il en résulterait un prix de vente d'un lot par trop important pour se faire.

La volonté de l'Etat est de toute façon de supprimer des écoles, tout comme celle de réduire le nombre de communes en France. Y gagnera t'on ?

Est-ce que les frais d'autocars, la pollution ainsi générée par les déplacements des autobus compenseront le traitement d'une enseignante ?...Et il est fort à craindre que les déplacements ne seront plus gratuits, mais à prendre en compte par les communes. Nous avons bientôt une première réunion de chantier concernant l'accessibilité des bâtiments de la commune, et la subvention qui nous a été notifiée est minime par rapport au coût réel... et il nous reste encore à faire des investissements dans la commune.

Après ces passages pessimistes, je tiens à vous faire connaître que la rencontre des 4 Kirrwiller qui devait avoir lieu cette année, a été reportée à l'année prochaine pour fêter les 50 années de cette rencontre, et elle est programmée dans une commune allemande.

La chaleur de ces derniers jours semble baisser, ce qui laisse présager un sommeil meilleur, et nous évitera d'arroser jardins et pelouses.

En attendant la prochaine parution de notre bulletin, je vous souhaite un bon deuxième semestre et également un joyeux Noël.

Gardez dans votre cœur le sourire et « bliwe gsund »!

DIETLER Patrice,  
Maire

!!!

#### **Changement d'horaire :**

Depuis le 3 août 2018, les horaires de la permanence du vendredi soir sont les suivants : 18h à 19h

#### Trésor public de Bouxwiller :

##### horaires d'ouverture :

Le lundi, mardi et jeudi

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h00

Fermée le mercredi et le vendredi.

#### Communauté de Communes du Pays de Hanau:

10, rue de Modern—67330 BOUXWILLER

Tél 03.88.71.31.79

Email : [secretariat@pays-de-hanau.com](mailto:secretariat@pays-de-hanau.com)

##### Horaires d'ouverture :

Tous les AM du lundi au samedi de 13h00 à 18h00

Lundi et samedi matin de 9h00 à 12h00

#### CONTACTS PAROISSES

##### Paroisse catholique :

M. Le Curé Cyrille LUTZ : 03.88.70.75.21

##### Paroisse protestante :

M. Le Pasteur Alain AMBIEHL : :  
03.88.02.23.84

## ETAT CIVIL

La Municipalité souhaite un  
**JOYEUX ANNIVERSAIRE à ...**



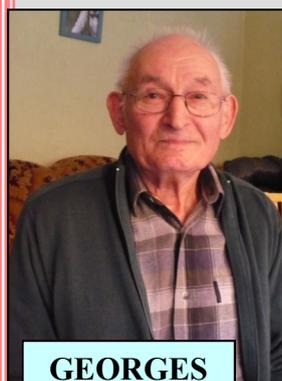
## GRAND ANNIVERSAIRE

**M. JACOB Georges**  
et  
**M. ETLING Jean**

ont eu le plaisir de souffler  
leur 90ème **bougie**, le **16 mars**  
**2018 pour Georges** et le **28 mars**  
**2018 pour Jean.**

M. Le Maire et les adjoints se sont  
joints à eux pour souffler les bougies  
et partager le verre de l'amitié.  
Une petite attention a été remise  
à chacun pour marquer cet  
événement.

La municipalité présente à  
**Georges et Jean**, ses meilleurs  
vœux de longue vie et de santé.



**GEORGES**



**JEAN**

Mme BECKER Marthe , née le 02/07/1929 - 89 ans  
M. BEYRATH Daniel, né le 26/07/1946—72 ans  
M. WEESS Lucien, né le 27/07/1925—93 ans  
M. KLEIN Albert, né le 30/07/1939—79 ans  
M. JAUNIAUX Jean-Claude, né le 01/08/1944—74 ans  
M. KERN Robert, né le 07/08/1934—84 ans  
M. SCHNELL Charles, né le 10/08/1945—73 ans  
M. MALHERBE Claude, né le 14/08/1942—76 ans  
Mme DECKER Emma, née le 19/08/1919—99 ans  
M. MATT Alfred, né le 23/08/1937—81 ans  
Mme ETLING Marie, née le 02/09/1929—89 ans  
M. DIEMERT Alphonse, né le 25/09/1937—81 ans  
M. RAAB Horst, né le 02/10/1940—78 ans  
Mme BECK Claire, née le 15/10/1939— 79 ans  
M. SIEFERT Charles, né le 24/10/1948— 70 ans  
Mme SCHOLLER Lydie, née le 27/10/1946—72 ans  
M. PINHEIRO Joaquim, né le 17/11/1933—85 ans  
M. VOLTZ Georges, né le 18/11/1944— 74 ans  
Mme KLEIN Christiane, née le 29/11/1946— 72 ans  
Mme KLEIN Frieda, née le 30/11/1931—87 ans  
Mme SCHOLLER Marie-Claire, née le 22/12/1947- 71 ans  
M. SCHOLLER Robert, né le 24/12/1940—78 ans  
M. CASANOVA André, né le 25/12/1948— 70 ans

### **Début 2019 :**

Mme GRAFF Irène, née le 03/01/1930—89 ans  
Mme BECKER Madeleine, née le 05/01/1926—93 ans  
M. BOOS Roger, né le 11/01/1937—82 ans  
Mme BOOSS Irène, née le 20/01/1947— 72 ans  
Mme STOLTZ Marguerite, née le 29/01/1929—90 ans  
Mme KERN Marthe, née le 30/01/1937—82 ans

## DECES

La commune adresse ses sincères condoléances aux familles de :

**Mme BOURNIQUE née WELSCH Linette** décédée le 21 mars 2018 à  
BOUXWILLER

**Mme FRONTEAU née THIBAUT Yvette** décédée le 30 juillet 2018 à SAVERNE

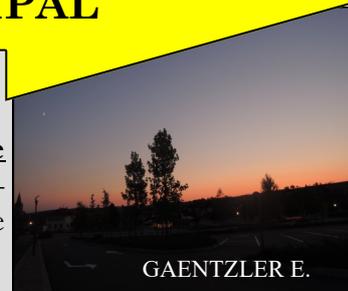
**Mme VOLLMER née JACOB Marie, Louise**, décédée le 16 août 2018 à INGWILLER



# DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 février 2018

1° Adhésion de la communauté de communes de Hanau La Petite Pierre au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement ALSACE MOSELLE (SDEA) et transfert complet de la compétence « Grand cycle de l'Eau » correspondant aux alinéas 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L.211.7 I. du Code de l'environnement



2°) Création d'un Comité Technique commun et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail commun entre la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre et certaines de ses communes membres .

### 3°) Fermeture de classe rentrée 2018-2019

Une fermeture de classe du RPI Kirrwiller-Bosselshausen a été prononcée par l'Education Nationale à compter de la prochaine rentrée scolaire. A l'heure actuelle, l'effectif global de nos 3 classes est de 55 élèves. Prévisionnel pour la rentrée 2018-2019 : 47 élèves (9 enfants seulement en maternelle), donc en-dessous du seuil minimum (il faut 48 élèves minimum pour le maintien de 3 classes dans une configuration « RPI »). A l'heure où ce bulletin est imprimé, nous avons encore perdu 2 élèves dans l'effectif!

A la rentrée 2019-2020, le prévisionnel des effectifs chuterait une nouvelle fois puisque le RPI ne compterait plus que 38 élèves (soit 10 de moins que le seuil minimum pour avoir 3 classes)

Si une solution de regroupement avec des communes alentours n'était pas trouvée d'ici la rentrée 2018-2019, l'école de Kirrwiller serait composée de deux classes de plusieurs niveaux. La répartition des niveaux n'est pas définie à ce jour, mais une des hypothèses pourrait être :

Une classe comprenant les élèves des 3 sections maternelles + les CP et les CE1

Une classe comprenant les élèves du CE2 au CM2

Les enseignantes, qui ne seraient plus qu'au nombre de deux, auraient donc en charge, une classe de 5 niveaux et une classe de 3 niveaux.

En créant un Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (RPIC) avec d'autres communes, il serait possible d'apporter un fonctionnement plus optimisé et d'offrir aux élèves de meilleures conditions d'apprentissage que dans l'hypothèse d'un fonctionnement en RPI avec seulement 2 classes.

Une première réunion a déjà été organisée au mois de février entre les maires de Buswiller, Schalkendorf, Ringendorf, Bosselshausen et Kirrwiller, afin d'étudier les possibilités de regroupement. Contact a également été pris avec le Maire d'Obermodern-Zutzendorf.

Lors de cette réunion, outre la nécessité pour chaque commune de réfléchir à une solution de fonctionnement de nos écoles communales sur le long terme, M. Le Maire a mis en avant les points forts de l'école de Kirrwiller :

Un périscolaire situé sur la commune de Kirrwiller, où se rendent déjà les enfants du RPI de Buswiller-Ringendorf-Schalkendorf

Une proximité géographique évidente, une grande salle de motricité implantée au cœur même du complexe scolaire, une grande cour de récréation entièrement clôturée et sécurisée, un potager verger école accessible tout au long de l'année, contiguë à la cour d'école, des salles de classes rénovées récemment, une salle de classe pour le cycle 3 équipée d'ordinateurs et d'un tout nouveau Tableau Blanc Interactif (TBI), une école conforme aux règles de sécurité (visiophone, sirène, verrous de sécurité le tout installé en 2017), des travaux de remise à neuf complète des sanitaires de l'école courant de l'été 2019, les travaux d'Accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) programmés à partir de l'été 2018.

A ce jour, les Maires des communes contactées, n'ont pas encore donné leur avis sur la mise en œuvre concrète d'un tel regroupement pédagogique.

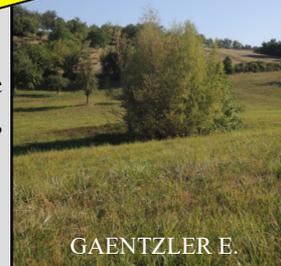
Une réunion organisée à la Sous-Préfecture de Saverne le 13 mars prochain avec les différents élus, M. le Président de la ComCom, les représentants de l'Inspection de l'Education Nationale et M. Le Sous-Préfet, devrait permettre de connaître la position de chacun sur ce possible regroupement.



# DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## 4°) Réaffectation location terres communales :

Il est décidé par 10 voix POUR et 5 ABSTENTIONS, d'attribuer la location de la parcelle 333 section 10 « Weiher », libérée depuis le 11 novembre 2017, d'une contenance de 9,21 ares, à **M. SCHNELL Denis au prix de 1,8021 € HT/l'are.**



## 5°) Attribution de subventions :

Accord unanime pour les subventions suivantes :

- \* 171,14 € à l'Association des Maires de France 67 au titre de la cotisation pour l'année 2018 ;
- \* 6,-€ par jour à HOUDE Marie, KUNTZ Salomé et TIBERI Hugo dans le cadre des voyages scolaires auxquels ils ont participé avec le collège de BOUXWILLER ;
- \* 100,-€ à la Fondation du Patrimoine au titre de l'adhésion 2018 ;
- \* 2.100 € au Théâtre du Marché aux Grains de Bouxwiller pour l'ensemble des séances d'activités périéducatives encadrées par leurs intervenants de septembre 2017 à juin 2018.

## SEANCE DU 11 avril 2018

## 1°) Volets roulants : Validation choix commission Bâtiments, urbanisme, voirie :

Considérant la vétusté des volets roulants installés sur le bâtiment mairie et considérant que l'urgence de ces travaux avait déjà été évoquée l'an passé, plusieurs devis ont été sollicités en vue de leur remplacement. Il est décidé à l'UNANIMITE de retenir la proposition de la Sté KOVACIC d'ERNOLSHEIM SUR BRUCHE, d'un montant de 4.136,96 € HT, pour la fourniture et pose d'un total de 14 volets roulants à chaînette dans la salle de classe du cycle 2, le secrétariat, la salle du conseil et la salle de pause et les toilettes du 1<sup>er</sup> étage.

## 2°) Approbation à l'UNANIMITE du plan de financement prévisionnel pour les travaux de mise en accessibilité et subventions escomptées : (voir plan travaux projetés en page 20 et 21)

### Coûts de l'opération :

Diagnostic amiante avant travaux :	445,-€ HT	Coût de la maîtrise d'œuvre :	9.410,-€ HT
Coût des travaux :	89.000,-€ HT	Mission SPS :	2.000,-€ HT
Mission Contrôle Technique :	2.000,-€ HT	Publications :	1.300,-€ HT

**TOTAL : 104.155,-€ HT**

FINANCEMENT DES TRAVAUX	%	MONTANT
Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) sur montant « travaux »	40%	35.600,00 €
Commune de KIRRWILLER	60 %	68.555,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>104.155,00 €</b>

## 3°) Renouvellement de la ligne de trésorerie :

Il est décidé à l'UNANIMITE de reconduire la ligne de trésorerie à compter du 12 mai 2018, auprès de la **Caisse d'Epargne d'Alsace** pour un montant ramené à 150;000,-€ sur une durée de 1 an au taux révisable indexé sur l'Euribor + marge de 0,90%. (commission de non utilisation de 0,10% et frais de dossier 200,-€)

## 4°) Transfert du bail FPS TOWERS - antenne de téléphonie mobile :

Il est UNANIMEMENT décidé de signer un bail avec ATC France, filiale d'American Tower Corporation, anciennement FPS Towers pour la mise à disposition du terrain au lieu-dit Leimen S7 P 227 et 228 afin d'exploiter un point haut. Principales caractéristiques du nouveau bail : superficie 50 m<sup>2</sup>, loyer de base 4.150,-€ net/an, indexation 1%/an, durée de 15 ans renouvelable tacitement avec préavis de 24 mois. Ce bail annule et remplace, à compter de sa date de signature, celui signé en date du 8 juin 2004 avec Bouygues Telecom et transféré à FPS Tower par avenant du 22 novembre 2011.

# DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## 5°) Compte administratif Gestion Générale 2017 :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes : 380.672,40 €	Dépenses : 323.942,99 €
Soit Excédent de fonctionnement 2017 : + 56.729,41 €	
Report excédent de fonct. N-1 : + 53.421,55 €	
Soit EXC GLOBAL de FONC 2017 : + 110.150,96 €	

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes: 97.885,11 €	Dépenses : 83.545,81 €
Soit Excédent d'investissement 2017 : + 14.339,30 €	
Report excédent d'inv. N-1 : + 82.879,80 €	
Soit EXC GLOBAL d'INV 2017 : + 97.219,10 €	

**EXC. GLOBAL CLOTURE 2017 : + 207.370,06 €** (hors restes à réaliser)  
**+ 207.681,06 €** {(avec restes à réaliser (RI 11.411 € et DI 11.100 €)}

## 6°) Vote du taux des 3 taxes :

Décision UNANIME de maintenir, pour l'année 2018, le taux des trois taxes comme suit :

Taxe d'habitation :	12,71 %
Taxe sur le foncier bâti :	12,86 %
Taxe sur le foncier non bâti :	60,61 %

## 7°) Budget primitif 2018 :

Approbation du Budget Primitif 2018, avec les balances équilibrées comme suit :

<b>Section de fonctionnement :</b>	<b>470.139,96 Euros</b>
<b>Section d'investissement :</b>	<b>297.475,10 Euros</b>

Voir détail du budget en page 12 et 13.

## 8°) Attribution de subventions :

Accord unanime pour attribuer une subvention de 100,-€ à la Croix Rouge Française au titre de l'année 2018.

## 9°) Création d'un poste d'ATSEM principal 1<sup>ère</sup> classe et suppression poste d'ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe :

Considérant que Mme GUILLAUME Maryline remplit les conditions réglementaires pour bénéficier d'un avancement de grade, et que le grade à créer est en adéquation avec les fonctions assurées par l'agent concerné, il est décidé de la création d'un poste d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018, et de supprimer le poste d'ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe au plus tôt lorsque l'agent sera nommé sur le nouveau grade,

## 10°) Création RPIC Obermodern – Kirrwiller – Bosselshausen et lieu d'implantation de l'école :

Les négociations et discussions pour un possible regroupement pédagogiques avec les communes de Ringendorf, Buswiller et Schalkendorf n'ayant pas abouti, des démarches ont été menées afin de trouver rapidement une solution viable et pertinente pour les enfants, les familles, les enseignants et les élus de BOSSELSHAUSEN et de KIRRWILLER.

Sans regroupement avec une autre école ou RPIC, le RPIC de KIRRWILLER-BOSSELSHAUSEN était contraint d'accueillir les enfants dans seulement deux classes dont une avec un regroupement de 5 niveaux de la petite section maternelle jusqu'au CE1. Cette solution n'étant acceptable et souhaitable pour personne et surtout pas pour proposer un enseignement de qualité aux enfants, de nombreuses discussions et réflexions nous ont amenés à retenir un regroupement avec l'école maternelle d'OBERMODERN ZUTZENDORF.

CONSIDERANT qu'il fallait avant tout privilégier une solution pérenne et pertinente pour l'intérêt des enfants, et que les modalités de transport scolaire pour l'acheminement des enfants de BOSSELSHAUSEN et de KIRRWILLER vers l'école maternelle d'OBERMODERN-ZUTZENDORF ont été prises en compte et validées par la Région GRANDEST compétente en matière d'organisation et de financement des transports scolaires,

CONSIDERANT que la commune de KIRRWILLER affectera Mme GUILLAUME Maryline, ATSEM actuellement en poste à l'école de Kirrwiller, dans une des classes maternelles de ce nouveau RPIC afin d'assister l'enseignante pour toutes les tâches liées à son poste,



# DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**CONSIDERANT** que cette ATSEM accompagnera les enfants de Kirrwiller et de Bosselshausen dans les transports scolaires sur la ligne Bosselshausen-Kirrwiller -Obermodern A/R,

**CONSIDERANT** que la commune de KIRRWILLER continuera à prendre en charge tous les frais de personnel relatifs à la rémunération de cette ATSEM,

**CONSIDERANT** que la commune de BOSSELSHAUSEN participera à hauteur de 15% aux charges de personnel liées à la rémunération de cet agent, par un versement annuel à la commune de KIRRWILLER,

**CONSIDERANT** qu'il n'y a aucuns autres frais à verser liés à la scolarité des enfants,

**Il est UNANIMEMENT décidé, à compter de la rentrée 2018-2019, de créer** un regroupement pédagogique intercommunal concentré (RPIC) avec la commune d'OBERMODERN-ZUTZENDORF et avec la commune de KIRRWILLER, **de choisir la Commune de d'OBERMODERN-ZUTZENDORF**, comme lieu d'implantation de l'école maternelle pour les enfants d'Obermodern-Zutzendorf, de Bosselshausen et de Kirrwiller, en âge d'être scolarisés en école maternelle, mais de **préciser** que l'acceptation de la création de ce nouveau RPIC est obligatoirement liée pour la rentrée 2018, au vu des effectifs attendus, à l'ouverture d'une 3<sup>ème</sup> classe à l'école maternelle d'OBERMODERN-ZUTZENDORF.

Il est également décidé de demander la modification des rythmes scolaires et repasser à la semaine des 4 jours à compter de la rentrée.

**NOTA** : voir en p. 22 les horaires école et transports scolaire à compter de la rentrée du 03/09/18

## SEANCE DU 3 JUILLET 2018

### **1° Travaux de mise en conformité de l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) :**

Il est décidé de confier les missions contrôle Technique (L+SEI+HAND) et SPS (coordination en matière de Sécurité et Protection de la Santé) à la Sté SOCOTEC de STRASBOURG pour un montant 2.000,-€ HT pour chaque mission.

### **2° Modification des horaires de permanence du secrétariat de mairie :**

Considérant que les administrés viennent régulièrement au secrétariat de mairie en dehors des heures de permanence et que de ce fait très peu de public profite des heures de permanence du vendredi soir, il est décidé de raccourcir le temps de permanence du vendredi soir et de modifier comme suit les horaires à compter du 3 août 2018 :

**Mardi matin** de 9h30 à 11h30

**Vendredi soir** de 18h00 à 19h00

**Les administrés qui ne peuvent venir à ces horaires, voudront bien contacter la secrétaire de mairie par téléphone ou courriel, afin de convenir d'un RV.**

### **3° Attribution de subventions :**

Accord unanime pour attribuer une subvention de :

- 377,65 € à la Société Protectrice des Animaux au titre de la convention fourrière 2018

- 262,01 € (4 X 35,- € pour maire et adjoints et 0,21 € pour 581 habitants) à l'Amicale des Maires du Pays de Hanau

### **4° Logement communal au 43, rue Principale – 1er étage presbytère catholique :**

Mme et M. LOBSTEIN ont adressé un courrier en mairie afin d'informer qu'ils quittent le logement communal le 1<sup>er</sup> septembre 2018. Considérant que des travaux n'ont pas été réalisés dans ce logement depuis de nombreuses années, il est nécessaire de faire un point sur site afin de lister les travaux à entreprendre avant toute remise en location.

### **5° Recensement - comptages issu de la collecte 2018 :**

- 211 adresses d'habitation,
- 31 logements occasionnels, vacants ou résidences secondaires,
- 524 bulletins individuels
- 

**Nota** : les populations légales prises en compte au 1er janvier 2018 sont celles issues des chiffres INSEE relatives aux chiffres millésimées 2015, soit une population totale pour KIRRWILLER arrêtée à 581 habitants..



## DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### 6°) Rapport annuel 2017 Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) :

Pour une moyenne de 120 m<sup>3</sup> de consommation annuelle pour une famille de 4 personnes, les éléments constitutifs du prix de l'eau sur le périmètre sont les suivants :

**Part fixe** : 46,40 € HT/an (45,-€ HT/an en 2016)    **Part variable** : 1,03 € HT le m<sup>3</sup> (1,05 € HT/m<sup>3</sup> en 2016)

**Redevance eau potable** : 1,49 € HT/120 m<sup>3</sup> (1,44 € HT/120 m<sup>3</sup> en 2016)

Prix service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comp.: 1,943 € TTC/120 m<sup>3</sup> (1,91 € TTC/m<sup>3</sup> /2016)

**Nbre d'habitants desservis** : 35.786 (soit + de 13.000 abonnés)

**Consommation annuelle moyenne constatée** : 59m<sup>3</sup>/hbt

L'augmentation tarifaire adoptée pour l'exercice 2017 a permis de renforcer l'autofinancement du Périmètre et de stabiliser sa situation financière, grâce notamment à une programmation pluriannuelle des investissements. Pour le secteur qui englobe Kirrwiller, l'eau est de très bonne qualité microbiologique, très dure et moyennement nitrée. Malgré une faible présence de pesticides sur l'ensemble du champ captant, l'eau distribuée est conforme à la réglementation.

On constate une légère progression de la production pour des ventes stables (en 2017 facturation de 1.815.208 m<sup>3</sup> facturés aux abonnés contre 1.811.948 m<sup>3</sup> en 2016). La période de froid intense début 2017 a provoqué de nombreuses ruptures qui ont eu pour conséquences, une augmentation significative des pertes. Des réparations rapides ont permis un retour à la normal sur le reste de l'année. (23 ruptures de branchements et 82 ruptures de conduites principales, 13 réparations sur poteaux incendie et 17 remplacements). Aucune rupture pour la commune de Kirrwiller.

Interventions sur les réseaux et les ouvrages effectuées en 2017 : travaux sur la station de surpression de Duntzenheim, rénovation de la masse filtrante des filtres déferriseurs et remplacement de la soufflante à la station de traitement de Mommenheim, rénovation réseau d'eau potable intercommunal d'Alteckendorf-Ringendorf. Les travaux de rénovation complète du réservoir de Kirrwiller sont en cours. Afin de réaliser les travaux intérieurs, le réservoir sera entièrement purgé en octobre.

### SEANCE DU 2 août 2018

#### 1°) Travaux de mise en conformité de l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) :

La commission d'appel d'offres s'est réunie en date du 2 juillet 2018 pour l'ouverture des plis et le 4 juillet 2018 pour l'analyse des offres. Des offres ont été réceptionnées pour chacun des lots.

Après négociations, la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 31 juillet 2018, en collaboration avec QCS Services en charge de la maîtrise d'œuvre, a analysé l'ensemble des dossiers reçus selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 40 % pour la valeur technique de l'offre et 60 % pour le prix des prestations), Il est décidé d'approuver **UNANIMEMENT** l'attribution des lots 1 à 5 telle que détaillée ci-dessous :

- **Pour le lot n°01 – Démolitions/Gros Œuvre/signaletique** : l'Entreprise DIEBOLT TP de MARMOUTIER - pour un montant de 67.118,40 € HT

- **Pour le lot n°02 – Plâtrerie/peinture/faux-plafonds** : l'Entreprise HITTIER de SCHWEIGHOUSE - pour un montant de 8.670,17 € HT

- **Pour le lot n°03 – Revêtements de sols/faïences** : l'Entreprise DIPOL SA de GEISPOLSHHEIM - pour un montant de 4.394,35€ HT

- **Pour le lot n°04 – Menuiseries intérieures et extérieures bois/serrurerie** : l'Entreprise BECK Menuiseries de OFFWILLER – pour un montant de 18.368,30 € HT (avec porte entrée PVC blanche),

- **Pour le lot n°05 – Plomberie/sanitaire** : l'Entreprise Installations Sanitaires Chauffage SCHAEFER de GOTTESHEIM – pour un montant de 6.494,- € HT (avec kit sécurité et dépose ancien système).

Concernant le lot n°6– **Electricité courants forts/VMC**, considérant que des précisions complémentaires ont été demandées, il est décidé de donner un accord de principe pour l'attribution de ce lot, selon choix de la Commission d'Appel d'Offres, à l'entreprise qui sera déclarée comme étant la mieux disante à l'issue de la procédure négociée.

Notification d'une subvention de 17.800,-€ le 28/07/18 au titre de la Dotation de Solidarité à l'Investissement Local.

## DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### 2°) Evolution des compétences de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre et adoption de nouveaux statuts :

Suite à la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Hanau et de la Communauté de Communes du Pays de la Petite Pierre depuis le 26 octobre 2016 et l'extension des compétences de la nouvelle ComCom issue de cette fusion, il est décidé **d'approuver** l'évolution des compétences de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre et les nouveaux statuts, à compter du 1er janvier 2019.

### Pour info, détail des compétences de la Communauté de Communes HANAU—LA PETITE PIERRE :

#### Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique
- Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitements des déchets des ménages et déchets assimilés

#### Compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire,
- Aide sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public

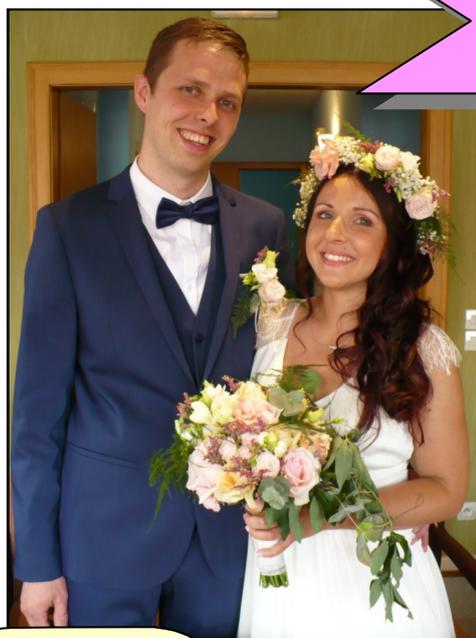
#### Compétences facultatives:

- Aménagement numérique
- Systèmes d'information géographique
- Secours et lutte contre l'incendie
- Dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

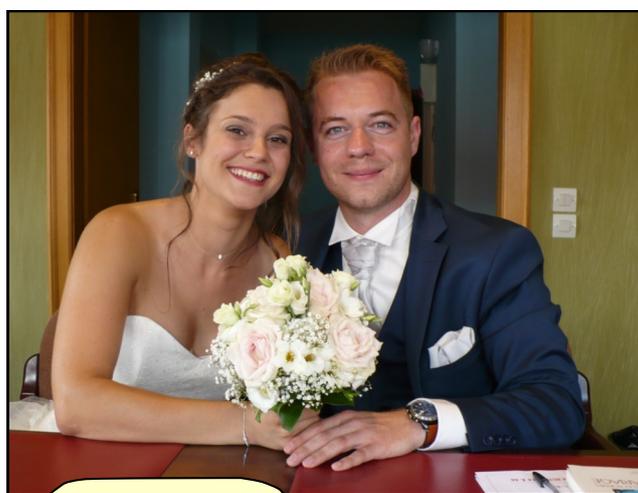


E. Gaentzler

### LES MARIAGES ...



KNIPPER Ghislain et JOTZ Amandine  
Le 9 juin 2018



LOGEL Thomas et SCHOENER Laura  
Le 28 juillet 2018

**La FETE de l'ECOLE sous un soleil radieux,  
rythmée par les danses et les chants  
de vrais petits artistes en herbe !!!**



Ambiance un peu mélancolique en ce dimanche 1er juillet à l'occasion de la fête de fin d'année de l'école. La maternelle prendra désormais ses quartiers dans les locaux d'Obermodern. Y « migreront » donc également, Maryline, l'aide maternelle et les deux enseignantes de maternelle, Valérie et Hélène. L'équipe municipale leur souhaite de s'épanouir sur le nouveau site et d'œuvrer avec professionnalisme, patience et dévouement auprès des enfants de notre commune et de celles de Bosselshausen et d'Obermodern, comme elles l'ont si bien fait tout au long de ces nombreuses années à Kirrwiller.



Mise en bouche sympathique en arrivant :  
exposition des réalisations artistiques des élèves.

Et pour entrer dans le vif du sujet, présentation par les maternelles, de leur petit spectacle « Boule d'Or et les 3 ours ». Mention spéciale pour les décors imaginés par Valérie et entièrement réalisés par les enseignantes et Maryline.



Entrée en scène des plus grands pour quelques danses plus élaborées, exécutées avec beaucoup de maîtrise. Le groupe qui a participé aux 6 séances de « danse—percussions corporelles » a enchainé sur une démonstration bluffante de ce qu'ils ont appris dans cette activité, encadrée par Yves du Théâtre du Marché aux Grains.



Et c'est au son de DJ Théo, que les élèves de Mme METZGER se sont lancés dans une chorégraphie endiablée pour une « Ketchup Song » du groupe Las Ketchup qui a charmé tout le public!



Mais la fête de l'école perdrait un peu de sa saveur si elle ne s'achevait pas sur les traditionnels chants de groupe, où petits et grands chantent à l'unisson les textes patiemment répétés avec leurs enseignantes, le mercredi matin. Les foulards ont virevolté au rythme des accords et tout ce petit monde s'est ensuite installé autour des tables pour partager en toute convivialité, d'appétissantes assiettes garnies.



Très bonne rentrée des classes à tous !!!

## BUDGET 2018 FONCTIONNEMENT

### RECETTES

Chapitre	Libellé	Détail	Budget prévisionnel
013	Atténuation de charges	Remb. Sup. fam. Trait.	600,00 €
70	Pdts des services, domaines et vents div.	Loc. chasse + redev. Occup. dom. Pub.+conc. cimetièrè	15.280,00 €
73	Impôts et taxes	Impôts locaux, taxe pro.	199.804,00 €
74	Dot. Subventions et participations	Dot Etat + subventions	79.805,00 €
75	Autres pdts de gestion courante	Location biens communaux	63.500,00 €
<b>Total recettes gestion courante</b>			<b>358.989,00 €</b>
76	Produits financiers		0,00 €
77	Produits exceptionnels	Cessions immobilisation	1.000,00 €
78	Reprise sur amortissements		0,00 €
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>			<b>359.989,00 €</b>
<b>Reprise de résultat 2017 €</b>			<b>110.150,96</b>
<b>TOTAL</b>			<b>470.139,96€</b>

### DEPENSES

Chapitre	Libellé	Détail	Budget prévisionnel
011	Charges à caract. général	Fonctionnement courant (eau, élec, fuel, contrat copieur et inform, téléph...)	160.710,00 €
012	Charges de personnel	Salaires + charges (agent et vacataires activités périéd)	91.210,00 €
65	Autres charges de gestion courantes	Indem. Élus + contributions + subv associations et voyage	63.769,00 €
014	Atténuation de charges		0,00 €
<b>Total dépenses gestion courante</b>			<b>315.689,00 €</b>
66	Charges financières	Intérêts emprunts et ligne de trésorerie	51.900,00 €
67	Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles	500,00 €
68	Dot aux amort. Et provisions		0,00 €
022	Dépenses imprévues		300,96 €
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>			<b>368.389,96 €</b>
023	Virement à la section d'investiss.		90.000,00 €
042	Opération ordre de section à sect.		11.750,00 €
043	Opération ordre intérieur section		0,00 €
<b>Total opé. ordre</b>			<b>101.750,00 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>470.139,96 €</b>